



## Les opérateurs culturels en vigilance rouge

Le 13 décembre dernier, le ministre du Budget réunissait les directeurs de 497 opérateurs publics pour leur annoncer un nouveau tour de vis.

Reconduction du non remplacement d'un départ sur deux, baisse continue des moyens de fonctionnement (soit encore -5 % en 2011), gestion drastique des parcs immobiliers et automobiles, voilà la prescription de François Baroin pour 2011.

Le ministère de la culture n'échappe pas à ces mauvaises nouvelles. 7 opérateurs culturels sont plus particulièrement dans le collimateur de Bercy : Pompidou, le Louvre, Versailles, Orsay, le MQB, la RMN et la BNF.

Le Centre Pompidou, qui a déjà rendu 27 postes en 2010, en perdra encore 23 en 2011. La situation du Louvre n'est guère plus enviable : -15 postes en 2010 et -18 en 2011. A la BNF, les destructions d'emplois se poursuivent au rythme d'une trentaine par an. De 2009 à 2013, ce sont 165 postes qui pourraient être ainsi supprimés. Versailles, Orsay et le MQB sont aussi expressément concernés par de nombreux départs à la retraite et donc, mécaniquement au titre du « 1 sur 2 », d'importantes pertes d'emplois. La RMN quant à elle, qui connaît aujourd'hui une période de profonde restructuration et qui a déjà perdu au bas mot 350 emplois au fil des réformes successives, pourra difficilement surmonter de nouvelles coupes.

Ainsi, alors que la pénurie d'emplois et la précarité frappent l'ensemble du ministère et de ses filières, l'étau se resserre chaque jour un peu plus sur les établissements publics. Alors que la montée en puissance des ressources propres s'avère de plus en plus aléatoire et illusoire, ces établissements se voient peu à peu contraints de réduire la voilure.

Ouverture problématique des espaces muséographiques, ouverture compromise de nouvelles salles, expositions remises en cause, métiers et savoir-faire ancestraux en danger, tout est désormais possible !

C'est dans ce contexte très lourd que se prépare le comité technique paritaire ministériel du 14 janvier prochain qui devrait enfin se pencher sur la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences. Le ministre et son cabinet devront y jouer cartes sur table. Ils devront présenter un état complet et circonstancié des besoins en emplois et faire connaître les mesures concrètes qu'ils entendent mettre en perspective pour maintenir le ministère, ses services et établissements hors de l'eau.

Paris, le 23 décembre 2010